



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

Commission d'Organisation et
de Surveillance des Opérations
de Bourse – COSOB -

لجنة تنظيم عمليات
البورصة ومراقبتها

Instruction COSOB n°24 -09 du 27 novembre 2024 relative au rapport annuel sur le dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Art.1 : La présente instruction a pour objet de fixer le contenu du rapport annuel portant dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, conformément aux dispositions de l'article 39 de règlement COSOB n°24/01 du 17 juillet 2024, relatif à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Art.2 : Les assujettis doivent transmettre à la COSOB, un rapport annuel portant sur le dispositif de prévention et de lutte contre blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive, dans un délai de trois mois à compter de la clôture de chaque exercice.

Art.3 : Ce rapport doit être élaboré par une personne habilitée désignée par l'assujetti. Il doit être signé par ladite personne habilitée, qui atteste de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations fournies. De plus, le rapport doit être revêtu du cachet officiel de l'assujetti, garantissant ainsi son authenticité et sa validité.

Art. 4. le rapport, doit porter sur l'évaluation de l'efficacité des programmes, des politiques, des systèmes d'information et des procédures ainsi que des mesures de vigilance et de contrôle interne mis en place par l'assujetti dans le cadre du devoir de vigilance et de lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive.

Art.5 : Le rapport doit inclure les éléments suivants :

- Gouvernance du dispositif de prévention et la lutte contre blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive ;
- Cadre normatif interne ;
- Dispositif opérationnel ;
- Moyens techniques ;
- Programme de contrôles ;
- Formation et sensibilisation ;
- Chiffres clés et analyses ;
- Plan d'actions.

Un modèle de rapport est joint à cette instruction pour servir de guide.

Art.6 : Tout manquement à ces exigences peut entraîner des conséquences légales et réglementaires pour l'assujetti concerné.

Art.7 : La présente instruction entre en vigueur à compter de sa date de signature.

Fait à Alger, le 27 novembre 2024

Le président

BOUZENADA Youcef

Annexe

Modèle du rapport

Sommaire

Introduction

- 1- Présentation de l'assujetti
- 2- Présentation des risques de blanchiment, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive , auxquels est exposé l'assujetti

I- Gouvernance LAB/FT

1. Rôle et implication des instances décisionnelles (conseil, comités spécialisés...)
2. Organisation de la fonction de blanchiment, de financement du terrorisme et de financement de la prolifération des armes de destruction massive
3. Nomination des responsables

II- Cadre normatif interne :

1. Description de la politique LAB/FT/FP
2. Procédures en vigueur
3. Dernières mises à jour des normes internes

III- Dispositif opérationnel :

1. Diligences à l'entrée en relation (identification, vérification, détection PPE...)
2. Mesures de vigilance constante (réévaluations, suivis renforcés...)
3. Critères et scénarios de détection des opérations atypiques
4. Processus d'analyses complémentaires et de qualification des soupçons
5. Modalités de déclaration à la CTRF

IV- Moyens techniques

1. Outils dédiés
2. Bases de données utilisées
3. Interfaces avec d'autres applications
4. Projets informatiques LAB/FT /FT de l'année écoulée

V- Programme de contrôles :

1. Contrôles permanents
2. Missions d'audit périodiques réalisées

3. Principales défaillances et recommandations
4. Plan de contrôles et audits pour l'année à venir

VI- Formation et sensibilisation

1. Plan de formation LAB/FT/FP
2. Bilan des formations assurées
3. Communications et actions de sensibilisation interne
4. Supports de e-learning et documentation

VII- Chiffres clés et analyses

1. Statistiques sur les entrées en relation, les déclarations de soupçon...
2. Comparatif N/N-1 et analyses des évolutions
3. Cas particuliers ou typologies d'opérations détectées

VIII-Plan d'actions

1. Principaux projets et chantiers LAB/FT/FP en cours et à venir
2. Axes stratégiques de renforcement du dispositif
3. Ressources dédiées (humaines, budgets...)

Annexes

1. Extrait de la cartographie des risques LAB/FT/FP
2. Organigramme du dispositif opérationnel
3. Rapports d'audits et contrôles (extraits)
4. Modèle KYC

Introduction

1. Présentation de l'assujetti :

- a) **Identification de l'assujetti** : Nom de l'assujetti, forme juridique, siège social et informations de contact. L'assujetti doit également mentionner les informations d'enregistrement pertinentes, comme le numéro d'enregistrement au registre du commerce et autre.
- b) **Description de l'activité** : Un résumé clair des activités principales, mettant en avant les services spécifiques offerts par l'assujetti qui le placent sous le régime de la régulation LAB/FT/FP. Cela pourrait inclure, par exemple, la gestion de portefeuilles, les services de conseil en investissement, la négociation de titres, etc.
- c) **Structure organisationnelle** : Un aperçu de la structure de l'assujetti, y compris les principaux départements ou divisions, en mettant un accent particulier sur ceux qui jouent un rôle dans la gestion des risques LAB/FT/FP (comme le département de conformité).
- d) **Cadre légal et réglementaire** : Détails sur les autorisations, les habilitations et les obligations réglementaires spécifiques qui encadrent les activités de l'assujetti, notamment en relation avec la LAB/FT/FP.

2. Présentation des risques LAB/FT/FP auxquels est exposé l'assujetti :

- a) **Risques liés aux clients** : Identification des catégories de clients qui représentent un niveau de risque plus élevé (par exemple, politiquement exposés, entreprises dans des juridictions à haut risque).
- b) **Risques liés aux produits et services** : détail des produits financiers ou services qui peuvent être susceptibles à des risques LAB/FT/FP accrus (comme les produits qui facilitent l'anonymat des transactions).

I- Gouvernance LAB/FT

1- Rôle et implication des instances décisionnelles (conseil, comités spécialisés...) :

- a) **Conseil d'administration**: rôle du conseil dans :
 - la définition de la politique globale de LAB/FT de l'organisation,
 - L'approbation des stratégies et politiques majeures,
 - l'assurance de l'adéquation des ressources allouées à la fonction LAB/FT,
 - la supervision de l'efficacité des politiques et procédures mises en œuvre.
- b) **Comités spécialisés**: citer les comités existants tel que tels que le Comité d'audit, le Comité de risque ou un Comité spécialisé LAB/FT et leur rôle pour superviser plus spécifiquement les activités de conformité.

2- Organisation de la fonction LAB/FT

- a) **Rattachement hiérarchique** : le rattachement hiérarchique de la fonction de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au sein de la société ou la structure.
- b) **Effectifs**: détail concernant les effectifs dédiés à la fonction de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme au sein de la société ou la structure, Plus précisément :
- le nombre total d'employés ;
 - la répartition des effectifs ;
 - les qualifications et compétences ;
 - les besoins en ressources ;
 - les évolutions récentes ;
- c) **Qualifications**: détail concernant les qualifications des membres de l'équipe en charge de la fonction de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme , notamment :
- Qualifications ;
 - Expérience professionnelle ;
 - Formations continues ;
 - Compétences spécifiques.

3- Nomination des responsables

- a) **Responsable de conformité (Correspondant CTRF)**: les informations détaillées concernant ce responsable, en précisant :
- Le nom ;
 - La fonction ;
 - Les pouvoirs et les responsabilités ;
 - Les qualifications et Expérience ;
 - Formation spécifiques reçues.

II- Cadre normatif interne :

1- Description de la politique LAB/FT :

- a) **Périmètre** : Définir clairement les domaines d'activité et les parties de la société ou la structure que couvre la politique LAB/FT ;
- b) **Principes directeurs** : Énoncer les principes fondamentaux qui guident les actions et les décisions dans le domaine de la LAB/FT tels que l'intégrité, la transparence, la responsabilité, et l'adhésion aux lois et réglementations applicables, ..etc.
- c) **Diffusion** : Décrire comment la politique est communiquée au sein de la société ou la structure. Tels que les sessions de formation obligatoires pour tous les employés, la

disponibilité de la politique sur l'intranet de l'entreprise, et des résumés ou des bulletins réguliers pour maintenir le personnel informé des développements pertinents.

2- Procédures en vigueur :

- a) **KYC (Know Your Customer)** : Expliquer les procédures de connaissance du client mises en place, y compris les mesures pour identifier et vérifier l'identité des clients, comprendre la nature de leurs activités, et évaluer leur risque LAB/FT.
- b) **Vigilance** : Détail des mesures de surveillance continue des transactions et des relations d'affaires pour détecter les activités suspectes ou inhabituelles. Inclure des détails sur les systèmes automatisés utilisés, si applicable.
- c) **Analyses** : Description des processus d'analyse des risques associés aux clients, produits, services, et géographies. Mentionner comment ces analyses sont utilisées pour ajuster les niveaux de surveillance et de contrôle.
- d) **Déclarations** : Préciser les procédures de déclaration des activités suspectes à la CTRF. Inclure des informations sur le processus interne de décision pour passer d'une détection à une déclaration.

3- Dernières mises à jour des normes internes

- a) **Mises à jour régulières** : Fournir des détails sur les dernières révisions de la politique et des procédures LAB/FT, en précisant les dates et les raisons des mises à jour. Mentionner comment ces mises à jour sont intégrées dans les pratiques courantes de l'organisation.
- b) **Réponse aux évolutions réglementaires** : Expliquer comment les changements dans la législation ou la réglementation ont été intégrés dans le cadre normatif interne.
- c) **Feedback et améliorations** : Discuter des mécanismes de retour d'information internes, tels que les audits internes et externes, les revues de conformité, et les enquêtes de satisfaction des employés, qui peuvent influencer les mises à jour des politiques et procédures.

III- Dispositif opérationnel :

1- Diligences à l'entrée en relation (identification, vérification, détection PPE...)

- a) **Identification et vérification** : Décrire les mesures prises pour identifier formellement tous les nouveaux clients, y compris la collecte de documents d'identité valides et d'autres informations pertinentes selon le profil de risque du client.
- b) **Détection des Personnes Politiquement Exposées (PPE) et du bénéficiaire effectif**: Expliquer le processus spécifique d'identification des PPE, qui nécessite une vigilance accrue en raison de leur position et de leur risque potentiel élevé d'être impliqués dans des activités de corruption ou de blanchiment d'argent. même chose pour les bénéficiaires effectifs.

2- Mesures de vigilance constante (réévaluations, suivis renforcés...) :

- a) **Réévaluations périodiques** : Discuter de la fréquence et des circonstances sous lesquelles les profils des clients sont réévalués, notamment en fonction de leur classification de risque.
- b) **Suivis renforcés** : Détailler les conditions et les processus de mise en œuvre d'un suivi renforcé pour les catégories de clients, de transactions, ou de situations géopolitiques qui présentent un risque plus élevé.

3- Critères et scénarios de détection des opérations atypiques :

- a) **Définition des opérations atypiques** : Clarifier les critères utilisés pour identifier une opération comme atypique, en se basant sur des seuils, des motifs, des fréquences, des volumes, etc.
- b) **Scénarios de détection** : Enumérer et expliquer les différents scénarios ou modèles de comportements transactionnels qui sont systématiquement surveillés afin de détecter les activités potentiellement suspectes.

4- Processus d'analyses complémentaires et de qualification des soupçons :

- a) **Étapes d'analyse** : Décrire le processus suivi une fois qu'une opération atypique est détectée, incluant l'évaluation initiale, l'investigation plus approfondie, et la qualification de l'activité comme suspecte ou non.
- b) **Critères de qualification** : Détaillez les critères spécifiques utilisés pour décider si une opération doit être classée comme suspecte et déclarée aux autorités compétentes.

5- Modalités de déclaration à la CTRF :

- a) **Processus de déclaration** : Présenter les étapes formelles à suivre pour la déclaration d'activités suspectes, incluant les formats, les canaux de communication, et les délais à respecter.
- b) **Coordination interne** : Expliquer comment les informations circulent entre différents départements (comme la conformité, les opérations, la sécurité) pour assurer une déclaration cohérente et efficace.
- c) **Protection des données et confidentialité** : Mentionner les mesures prises pour protéger les informations sensibles tout au long du processus de déclaration.

IV- Moyens techniques

1- Outils dédiés (filtrage, profilage, surveillance des opérations...) :

- a) **Filtrage** : Description des systèmes utilisés pour filtrer les transactions et les clients contre des listes de surveillance, incluant les listes de sanctions et les listes de surveillance des transactions suspectes.

- b) **Profilage** : Explication de l'utilisation des outils de profilage pour identifier les comportements de transaction anormaux ou les risques accrus en fonction du comportement historique des clients ou de modèles prédéfinis.
- c) **Surveillance des opérations** : Détail des systèmes en place pour la surveillance continue des opérations financières, permettant la détection en temps réel des activités suspectes et la génération d'alertes.

2- Bases de données utilisées (listes internes, listes externes...) :

- a) **Listes internes** : Présentation des bases de données internes développées pour suivre et gérer les informations sur les clients, les transactions suspectes, et les investigations passées.
- b) **Listes externes** : Discussion sur l'utilisation des listes fournies par des tiers, y compris les listes de sanctions internationales, les listes de PPE et autres bases de données critiques pour la vérification des antécédents des clients et des parties associées.

3- Projets informatiques LAB/FT de l'année écoulée

- a) **Améliorations apportées** : Résumé des mises à niveau et des améliorations effectuées sur les outils existants pour augmenter leur efficacité et leur couverture.
- b) **Nouveaux déploiements** : Présentation des nouveaux outils et technologies adoptés au cours de l'année pour répondre aux évolutions des menaces de blanchiment et de financement du terrorisme.

V- Programme de contrôles :

1- Contrôles permanents (pistes, responsables, méthodologie) :

- a) **Pistes de contrôle** : détail des processus et des procédures suivis pour surveiller les activités suspectes continuellement.
- b) **Responsables** : identification des personnes ou des départements responsables de l'application des contrôles, y compris les détails sur leur rôle et leurs responsabilités.
- c) **Méthodologie** : description des méthodes et techniques utilisées pour mener les contrôles, y compris l'utilisation de systèmes informatiques, d'analyses de données, etc.

2- Missions d'audit périodiques réalisées :

- a) **Fréquence et type d'audits** : spécifier combien de fois les audits ont été réalisés et s'ils étaient internes ou externes.
- b) **Principales constatations** : résumé des principales observations faites lors des audits.
- c) **Actions entreprises** : décrire les mesures qui ont été prises en réponse aux résultats des audits.

3- Principales défaillances et recommandations :

- a) **Défaillances identifiées** : liste des principales faiblesses découvertes dans les contrôles LAB/FT au cours de l'année.
- b) **Recommandations** : conseils ou suggestions sur la manière d'améliorer les contrôles existants, basés sur les défaillances observées et les meilleures pratiques du secteur.

4- Plan de contrôles et audits pour l'année à venir

- a) **Objectifs stratégiques** : définir les objectifs clairs pour l'amélioration des processus de contrôle et d'audit.
- b) **Planification des audits** : calendrier des audits à réaliser, y compris leur nature (interne ou externe) et leur fréquence.
- c) **Initiatives de formation** : programmes prévus pour améliorer la sensibilisation et la compétence des employés en matière de LAB/FT.

VI- Formation et sensibilisation

1- Plan de formation LAB/FT (modules, population cible) :

- a) **Modules de formation** : détail des différents modules ou cours qui composent le programme de formation, en expliquant brièvement le contenu de chacun.
- b) **Population cible** : identification des groupes d'employés qui doivent suivre ces formations, en fonction de leur rôle ou de leur exposition au risque LAB/FT.

2- Bilan des formations assurées (thèmes, participants, formats)

- a) **Thèmes abordés** : liste des sujets traités lors des formations (e.g., identification des comportements suspects, procédures de déclaration, etc.).
- b) **Participants** : nombre et profil des employés qui ont participé aux formations.
- c) **Formats** : description des méthodes de formation utilisées (en ligne, en personne, ateliers, webinaires, etc.).

3- Communications et actions de sensibilisation interne :

- a) **Communications régulières** : information sur les bulletins, les emails, ou les annonces internes liées au LAB/FT.
- b) **Événements spéciaux** : détails sur les événements organisés par l'entreprise pour promouvoir la sensibilisation au LAB/FT, tels que les journées de sensibilisation, les séminaires, etc.
- c) **Feedback et engagement des employés** : comment les employés sont encouragés à fournir des retours ou à participer activement à la culture de conformité.

4- Supports de e-learning et documentation

- a) **Supports de e-learning** : détails sur les plateformes d'apprentissage en ligne utilisées pour la formation LAB/FT, y compris les fonctionnalités interactives ou les tests de connaissances.
- b) **Documentation** : liste des manuels, des guides, des procédures opérationnelles standard (et d'autres documents qui soutiennent la formation et la sensibilisation du personnel au LAB/FT.

VII- Chiffres clés et analyses

1- Statistiques sur les entrées en relation, les déclarations de soupçon....

- a) **Entrées en relation** : nombre de nouvelles relations d'affaires établies au cours de l'année, éventuellement réparties par type de client ou secteur d'activité.
- b) **Déclarations de soupçon** : nombre total de déclarations de soupçon réalisées au cours de l'année, avec peut-être une répartition par type de soupçon ou par département.
- c) Il est également utile d'inclure des statistiques sur d'autres indicateurs pertinents, tels que les transactions surveillées, les alertes générées par les systèmes de surveillance, ou les cas transmis aux autorités réglementaires ou judiciaires.

2- Comparatif N/N-1 et analyses des évolutions :

- a) **Tendances et évolutions** : comparez les chiffres de l'année en cours avec ceux de l'année précédente pour mettre en évidence les tendances, les augmentations ou les diminutions significatives.
- b) **Analyse des causes** : expliquez les raisons possibles des changements observés, qu'ils soient liés à des modifications réglementaires, à l'évolution du marché, à des améliorations technologiques ou à des initiatives internes.

3- Cas particuliers ou typologies d'opérations détectées

- a) **Cas particuliers** : détaillez quelques exemples de cas qui ont été particulièrement significatifs, complexes ou inhabituels. Expliquez le contexte, la manière dont ils ont été détectés et gérés, et les leçons apprises.
- b) **Typologies d'opérations** : si de nouvelles méthodes ou schémas de blanchiment ont été identifiés au cours de l'année, décrivez-les en détail pour illustrer la capacité de l'organisation à s'adapter aux nouvelles menaces.

VIII-Plan d'actions

1- Principaux projets et chantiers LAB/FT en cours et à venir

- a) **Projets en cours** : présentez les projets ou chantiers actuellement en développement ou en phase de mise en œuvre, en expliquant leur objectif, leur état d'avancement, et les bénéfices attendus pour le dispositif LAB/FT.

- b) **Projets à venir** : énumérez les projets planifiés pour l'année suivante, en précisant leur portée, leurs objectifs spécifiques, et comment ils s'inscrivent dans la stratégie globale de lutte contre le LAB/FT.

2- Axes stratégiques de renforcement du dispositif

- a) **Amélioration des systèmes de surveillance** : par exemple, l'intégration de nouvelles technologies d'analyse de données ou de solutions basées sur l'intelligence artificielle pour améliorer la détection des activités suspectes.
- b) **Formation et sensibilisation** : détail des programmes visant à renforcer la connaissance et la vigilance des employés en matière de LAB/FT.
- c) **Collaboration et échange d'informations** : initiatives pour améliorer la collaboration avec d'autres entités financières, régulateurs ou forces de l'ordre.
- d) **Révision des politiques et procédures** : plans pour la mise à jour des politiques internes afin de s'assurer qu'elles restent conformes aux lois et réglementations les plus récentes.

3- Ressources dédiées (humaines, budgets...)

- a) **Budgets** : fournissez des informations sur le budget alloué aux initiatives LAB/FT, y compris les augmentations prévues pour soutenir les nouveaux projets ou les améliorations des systèmes existants.
- b) **Investissements en technologies** : décrivez les investissements spécifiques dans des technologies de pointe qui aideront à renforcer les capacités de détection et de gestion des risques LAB/FT.

Annexes :

- 1. Extrait de la cartographie des risques LAB/FT**
- 2. Logigramme du dispositif opérationnel**
- 3. Rapports d'audits et contrôles (extraits) :**
- 4. Modèle de KYC :**